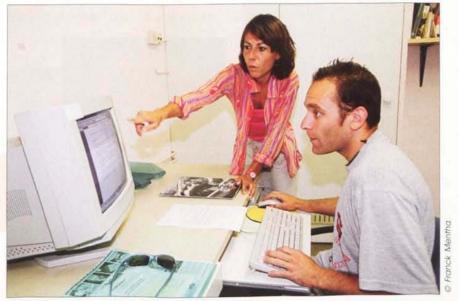


Les jeunes et l'emploi

Vernier est une commune comportant plus de jeunes, entre 10 et 29 ans, que la moyenne cantonale. Or, c'est justement dans cette frange de la population que le taux de chômage a le plus grimpé. Que font les autorités verniolanes face à cette situation ? Notre dossier.







Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY M. Jean-Claude STEVAN Mme Annette GIRARDOT Mme Malory MEX M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact: Tél. 022 306 06 22 Fax 022 306 06 21 e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier tél. 022 306 06 06 Fax 022 303 06 60 Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du 20 septembre 2004 Délai rédactionnel 11 octobre 2004

Journal tiré à 16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



Les jeunes et l'emploi

Avec un taux d'habitants âgés entre 10 et 29 ans (chiffre de 1997) de 26,4%, Vernier se situe au-dessus de la moyenne cantonale (24,1%).



Bibliothèques communales

Toutes les réponses à vos questions concernant le fonctionnement des trois bibliothèques communales.



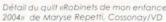
Fourchette Verte

Les restaurants scolaires de la commune ont reçu officiellement, le 26 août dernier, le label Fourchette Verte Junior.



Exposition de patchwork

Résultat du concours national lancé l'an passé, une exposition des 57 quilts sélectionnés se tiendra du 2 au 31 octobre à la maison Chauvet-Lullin.





Vie associative

Cet été, les clubs d'aînés sont allés à la rencontre des enfants lors d'un journée de détente au centre aéré.

Les jeunes et l'emploi

vec un taux d'habitants âgés entre 10 et 29 ans (chiffre de 1997) de 26,4%, Vernier se situe audessus de la moyenne cantonale (24,1%). Une autre donnée statistique plus récente vient confirmer cette tendance : les habitants âgés entre 0 et 19 ans étaient 7746 sur 30 519 à fin décembre 2002, soit 25,38%. Or, à la même date, la moyenne cantonale s'établissait à 21,88%.

Ces chiffres doivent nous réjouir et viennent renforcer la volonté politique exprimée par le conseiller administratif Thierry Apothéloz de créer au plus vite un service de la jeunesse. «Je souhaite développer une véritable politique de la jeunesse permettant d'inclure dans le débat et les actions, directement ou indirectement, les parents, les personnes âgées, l'école, les loisirs, les clubs sportifs», déclare ce dernier.

Paupérisation des jeunes

Si 90% des jeunes vont bien, une petite partie d'entre eux rencontre des problèmes d'insertion dans notre société. «Les travailleurs sociaux de terrain découvrent souvent que derrière les jeunes les plus violents se cachent aussi les jeunes les plus souffrants», constate Thierry Apothéloz.

A ce propos, un projet vient tout juste d'aboutir : «Vivre mon école, vivre dans ma commune» (voir la présentation plus loin dans ce numéro). C'est la première fois que les différents partenaires mettent leurs efforts en commun pour développer chez les jeunes de meilleures habitudes pour vivre ensemble.

Selon une étude du Service de recherche en éducation du Département de l'instruction publique (SRED), la pauvreté des 15-25 ans est importante et souvent inconnue. Ainsi, entre 1985 et 1997, chez les moins de 25 ans, le nombre de chômeurs a été multiplié par 10! Plus précisément, le taux de chômage des 15-19 ans est passé de 0,07% à 3,2% et de 0,6% à 8,5% pour les 20-24 ans. Par ailleurs, comme l'indique les statistiques, c'est chez les jeunes et non chez les personnes âgées que le taux de pauvreté selon la classe d'âge est le plus élevé.

Plus de deux divorces sur cinq concernent des parents avec des enfants mineurs. Et plus que la séparation des parents, ce sont la péjoration des conditions économiques de la personne qui a la garde et les conflits ouverts au sein de la famille qui ont des conséquences négatives sur les enfants (dixit la recherche du SRED réalisée en 1999 : «Violence ordinaire»). Paradoxalement, la proportion des condamnations concernant les jeunes entre 18 et 24 ans est en

constante décroissance depuis une dizaine d'années.

L'action communale

Face à ce problème, que font les autorités municipales ?

Il faut d'abord rappeler l'existence de sept associations réparties dans différents quartiers : au Lignon, la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon et le Jardin Robinson du Lignon; aux Avanchets, la Maison de guartier des Avanchets et la Maison des jeunes L'Eclipse ; à Châtelaine, le Jardin Robinson de Balexert ; enfin à Vernier-Village, l'ABARC et la Maison de quartier de Vernier. Les travailleurs sociaux actifs dans ces associations ne sont plus des Gentils Organisateurs (GO) façon Club Med. Ils gèrent notamment au quotidien des situations individuelles précises, en accompagnant des jeunes, en leur apprenant la notion de groupe et le respect des règles collectives.



L'arcade Emploi Jeunes, inaugurée en juin 2003

© Franck Menths



Dans ces divers lieux, l'accueil souvent est libre. Cela a pour avantage d'offrir un espace qui se veut le plus sain possible. Ils offrent également des activités ponctuelles ou régulières. Ces institutions sont financées conjointement entre la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe, subventionnée par le canton), et la commune (subventions de fonctionnement, participation aux salaires des moniteurs et prise en charge des salaires du personnel administratif et technique).

A cela s'ajoutent trois travailleurs sociaux hors murs (Avanchets, Libellules, Lignon) lesquels ont pour mission d'être en lien avec les jeunes en situation précaire, de faciliter les liens entre les jeunes et les adultes en occupant une position de médiateur. Ils font aussi le relais entre les jeunes et les institutions, quitte à les accompagner dans leurs démarches. A ce propos, relevons que Djamel Tazamoucht va remplacer dès le 15 septembre Jean-Christophe Schindler, lequel a été transféré au sein de la FASe.

Deuxième niveau

Se sentant particulièrement concerné par la problématique de l'insertion des jeunes. Vernier soutient depuis des années deux associations : Vernier sur Rock et Brico-Jeunes. La première est à l'origine d'un des plus célèbres festival de rock de Suisse. Depuis sa création en 1983 à l'initiative de trois animateurs d'alors de la maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, ce sont plus de 100 000 spectateurs qui ont assisté à une soirée du festival et plus de 2000 adolescents qui ont renouvelé les équipes des différents secteurs (scène, infrastructure, bar, sécurité, etc.). Des modules de formation ont été mis en place. Tout en découvrant l'envers du décor d'un spectacle, les adolescents peuvent y trouver un sens des responsabilités et du travail en équipe. Au fil des années, ces concerts ont suscité des vocations, certains



L'épicerie d'Aire, gérée par l'association Brico-Jeunes

travaillent depuis dans des métiers du spectacle.

En ce qui concerne l'association Brico-Jeunes, c'est Ariane Piguet, éducatrice au cycle des Coudriers, qui en a eu l'idée en 1992 avec un groupe de jeunes de la cité des Avanchets. Pour s'occuper, exercer leurs talents et gagner un peu de sous, un groupe de jeunes adultes s'active au sein d'une villa sise à deux pas du Jardin Robinson de Balexert. Divers entreprises, dont Serono, font appel à leurs services pour divers petits travaux. C'est par exemple un jeune de cette association, Marco, qui avait installé un atelier de sérigraphie au sous-sol de cette maison qui a imprimé les 1500 teeshirts de l'édition 1993 du festival Vernier sur Rock. Il s'était aussi chargé de réaliser celui produit à l'occasion des 20 ans des Avanchets. D'autres tiennent un stand au marché aux Puces de Plainpalais. Brico-Jeunes gère deux maisons de la commune, dont une qui loge des jeunes en voie de réinsertion.

L'épicerie d'Aïre

Plus récemment, en juillet 1998, l'association a repris une épicerie située au 160, route d'Aïre. Ce sont deux jeunes chômeurs en fin de droits qui ont été formés par le couple de propriétaires précédents.

L'histoire de la reprise de cette épicerie a commencé par le biais de feu l'association Vernier Intégration Emploi (VIE). Celle-ci avait été créée en 1997 afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des Verniolans, et en priorité des jeunes. Mario et Miriam Boffa, alors propriétaires de l'épicerie, en étaient justement membres. D'où l'idée, à l'heure de remettre leur épicerie pour prendre une retraite bien méritée, de la céder à des jeunes plutôt qu'à des commerçants traditionnels. Deux jardins potagers gérés par Brico-Jeunes permettent de vendre des légumes et des fleurs. De plus, depuis le 2 août dernier, une personne en recherche d'emploi a été engagée pour une occupation temporaire afin d'améliorer la gestion des stocks, de développer la livraison à domicile, etc. Enfin, cerise sur le gâteau, l'épicerie a été reconnue comme lieu d'apprentissage et de stage par l'OOFP.

L'arcade Emploi-jeunes

En juin 2003, Vernier a inauguré son Arcade Emploi Jeunes. Elle reprend un des deux volets de feu l'association VIE, dissoute à l'automne 2002. Son but : permettre aux jeunes de 16 à 25



ans d'élaborer un véritable projet professionnel et d'obtenir les qualifications relatives. Ce concept intitulé « Vernier, région apprenante » s'inspire de la politique actuelle genevoise (OOFP) en matière de formation continue des adultes. Le chèque formation et la validation des acquis sont les réponses existantes de l'Etat.

> Dossier du mois

« Vernier, région apprenante » doit permettre, par la mise en place d'un réel dispositif de formation, de répondre concrètement à une volonté politique communale en matière de formation et de qualité annoncée dans le programme de législature. «Offrir et penser les espaces de travail comme espaces d'apprentissage relève d'une culture et d'une dynamique d'entreprise correspondant à l'évolution actuelle du monde professionnel», relève Thierry Apothéloz.

Katia Peccoud, responsable de cette arcade, commence par définir les centres d'intérêts des jeunes en question. Ceux-ci étaient au nombre de 133 à fin juin 2004. La durée moyenne du suivi par jeune s'est élevée à 4 mois et demi. Six chantiers éducatifs ont été mis sur pied, suivis par 13 jeunes. Le dernier a eu lieu du 22 au 30 juin avec trois participants et un travailleur social hors mur, accompagné d'un expert en peinture. Ce chantier avait pour but de rafraîchir les locaux qui sont mis à disposition du nouvel éducateur de rue du Lignon.

Pas moins d'une trentaine de jeunes ont par ailleurs effectué un ou plusieurs stages, soit en entreprise (notamment à la FNAC, aux SIG, ou dans des garages de la place), soit dans les services communaux. Mais pour qu'un jeune puisse suivre un stage il faut que deux composantes soient réunies : qu'il ait un projet et qu'il existe une place de stage compatible avec le projet en question. Généralement ce sont des stages d'une durée de six semaines, avec des évaluations régulières. Mais lorsque le besoin s'en fait sentir, il est possible de prolonger le stage. Ainsi l'un d'entre eux a pu effectuer un stage de plusieurs mois à l'accueil de la mairie. Relevons enfin que ces derniers sont payés par la commune, en fonction des salaires versés aux apprentis de première année pour un travail équivalent.

Ce sont majoritairement des jeunes de Vernier (90%) qui s'adressent à l'Arcade Emploi Jeunes. Sinon, ce sont des jeunes qui ont habité et ont été scolarisés dans le passé à Vernier (7%). Il y a quasi autant de jeunes Suisses (36%) que de jeunes des autres pays européens (39%). 13% des jeunes viennent uniquement chercher de l'information ou sont orientés vers une autre structure répondant mieux à leurs besoins. 31% des jeunes ont l'envie d'entrer dans un processus d'insertion professionnelle mais stoppent leurs démarches après un premier contact. 69% s'engagent dans ce processus : reste que pour encore 45% d'entre eux, il est difficile de maintenir un suivi régulier. Le taux de jeunes avec qui

Katia Peccoud a un lien stable s'élève actuellement à environ 25%.

A l'heure actuelle, 16% des usagers de l'arcade ont signé un contrat d'apprentissage ou sont admis dans une école en septembre 2004.

Le Conseiller administratif ne souhaite pas s'arrêter là, il s'intéresse vivement à l'emploi «adulte». Son projet est donc de créer un service de la jeunesse, de l'emploi et de la vie sociale; correspondant ainsi à la volonté affirmée du Conseil municipal, qui en novembre 2002 a demandé au Conseil administratif à la très grande majorité (28 oui et 1 non) d'étendre les prestations communales en matière d'emploi, d'insertion et de réinsertion professionnelles, aussi bien pour les adultes que pour les jeunes en difficulté, en créant une structure adéquate intégrée au service social communal, tout en collaborant avec les instances cantonales et communales.

Serge Guertchakoff

Contacts

Arcade Emploi Jeunes

Avenue de Châtelaine 82 - 1219 Châtelaine Tél. 022 797 34 29

Association Vernier sur Rock

Route du Bois-des-Frères 51A - 1219 Le Lignon Tél. 022 341 41 63 info@vernier-sur-rock.ch www.vernier-sur-rock.ch

Association Brico-Jeunes

Chemin du Croissant 5 - 1219 Châtelaine Tél. 022 796 51 98

vous trouverez les coordonnées des maisons de quartier, maisons des jeunes et jardins Robinson sous notre site www.vernier.ch ou www.fase.ch









Vivre mon école,

vivre dans ma commune

Dans une volonté de meilleure collaboration pour l'encadrement des jeunes, le département de l'instruction publique (DIP), la commune de Vernier et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) ont décidé de s'engager ensemble pour la mise en œuvre d'un projet pilote au collège du Renard (CO).

Ce dernier a vu le jour grâce à l'engagement des travailleurs sociaux de Vernier, qui ont été alertés, au printemps 2003, par plusieurs événements liés à des actes de violence. Il est prévu pour une année et une évaluation participative de ce projet sera effectuée tout à long de l'année.

De quoi s'agit-il?

Ce projet vise à développer chez les jeunes de meilleures habitudes pour VIVRE ENSEMBLE, notamment :

- en respectant les autres dans leurs particularités et leurs différences culturelles, sexuelles, religieuses ou ethniques.
- en respectant les biens privés et publics.
- en respectant les règles de vie en société.

Que va-t-il se passer?

Dès cette rentrées scolaire, le projet va se développer concrètement selon trois axes:

1. La présence d'accompagnants adultes dans certains bus scolaires.

- 2. Un travail plus étroit de l'ensemble des personnes concernées par l'encadrement des jeunes fréquentant le collège du Renard (travailleurs sociaux, école, commune...) et l'élaboration de diverses actions (de prévention, d'accueil, etc.).
- 3. Le renforcement de la collaboration entre le primaire et le CO pour assurer une meilleure transition entre les deux écoles.

A propos des transports en bus scolaires

Les transports scolaires sont organisés par la commune de Vernier en collaboration avec les TPG, DUPRAZ BUS et la direction du CO Renard. Ces services de bus scolaires sont soumis à la loi sur les transports publics et au règlement de l'école.

Un dispositif d'accompagnement dans les bus scolaires est désormais mis en place.

Accompagnants dans les bus scolaires

Un dispositif d'accompagnement dans les bus scolaires est mis en place pour permettre de favoriser le bien-être, la convivialité et la communication lors de ces transports.

Pratiquement, en plus du chauffeur, deux accompagnants sont présents sur deux trajets de la journée entre le collège du Renard et Vernier village. Par leur présence rassurante et d'autorité, les accompagnants contribuent à ce que les trajets entre la maison et l'école se déroulent sereinement. Ils permettent de désamorcer d'éventuelles tensions et d'offrir de meilleures possibilités de dialogue. Les accompagnants sont également attentifs et disponibles pour toutes autres difficultés que pourrait rencontrer un élève.

Les actions de ces accompagnants vont s'articuler en trois temps :

- avant le départ,
- pendant le trajet,
- à la descente du bus.

Elles portent notamment sur :

- des discussions informelles
- de l'écoute
- de l'attention à l'ambiance du moment
- des interventions si nécessaire

Les accompagnants sont soutenus dans leur mission par un réseau de partenaires (école, travailleurs sociaux, Commune; ...) avec lequel ils entretiennent des liens étroits.

Avec l'ensemble de ses partenaires, la commune de Vernier est heureuse et fière de pouvoir mettre en place ce projet de proximité, qui répond certainement aux nombreuses questions que se posent parents et élèves de notre commune.



Conseil administratif > Communications

Information

Economie locale: Mme Nelly Buntschu relate la réunion qu'elle a eue le 28 juin 2004 avec la direction d'Edipresse. Celle-ci a garanti la reprise des employés du site de Vernier à Bussigny. Le Conseil administratif, sceptique sur la garantie des emplois, décide d'écrire à la direction et de publier un avis sur le site internet ainsi que dans la Tribune de Genève.

Asile

Le Conseil administratif donne son accord à la prise en charge pour onze

enfants de requérants du complément de coût de séjours de camps ou de colonie de vacances par le fonds Naville à hauteur de CHF 3595 .--.

Finances

L'indice général de capacité financière : l'indice provisoire 2005 se monte à 47.45 et permet de maintenir une part privilégiée de 80%.

Taxation 2003: informations intermédiaires sur les productions 2001, 2002 et 2003 au 30 juin 2004. Le

solde de ces résultats montre un réajustement de l'estimation en notre faveur de CHF 22'000 .-- .

Aménagement du territoire

M. Georges Zufferey informe le Conseil administratif que le projet «Rectangle d'or» a passablement évolué avec la constitution prochaine d'un groupement transfrontalier qui traitera des problèmes d'aménagement et d'urbanisme et qui précèdera la constitution de la SAEML qui elle ne s'occupera que du côté opérationnel.

Zoom sur...

Otto Caduff

Conseiller municipal, membre du parti écologiste

Quelle est votre passion ou hobby?

« J'aime bien la montagne, mais aussi tout ce qui touche au multimédia, à l'informatique. »

Quel est votre plat préféré?

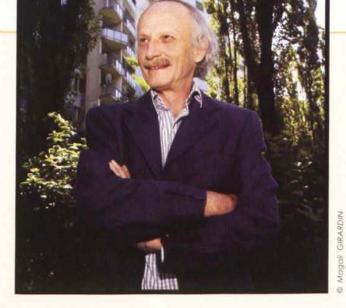
« Un bon plat de rösti. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance?

« Les promenades dans la nature au printemps, bien entendu dans les Grisons. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier?

« Il s'agit d'un rêve qui ne se réalisera jamais : que la route de Meyrin soit



cité sur l'eau de Nendaz.»

qu'à l'immeuble des cheminots, en face des Avanchets. »

enterrée du carrefour du Bouchet jus-

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré?

« Il s'agit de deux femmes qui jouent sous l'intitulé «Opera Babes». Leurs disques sont extrêmement difficiles à trouver hors des Etats-Unis. Une de leur chanson est utilisée pour la publi-

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous?

« Il y en a deux : l'ancien président américain Jimmy Carter et son homologue russe Mikhaïl Gorbatchev.»

Propos recueillis par S.G.



Conseil municipal

Proposition de Bio-Eco Conseils de faire livrer les documents municipaux à l'Observatoire verniolan du développement durable (OVD) par porteur à vélo. Cette prestation coûterait CHF 80.- par séance. Le Conseil administratif donne son accord à cette mesure.

Divers - Associations

Communication des comptes 2003 et du projet 2005 de l'Association des communes genevoises. La cotisation reste fixée à CHF 2.40 par habitant.

Réponse d'Edipresse au courrier de la commune s'inquiétant des conséquen-

ces de la délocalisation de leur centre d'impression de Vernier à Bussigny. Edipresse confirme leur décision qui répond à des impératifs stratégiques.

Plans d'aménagements

Plans localisés de quartier de l'Ecu, d'Edmond-Vaucher et de l'Esplanade: lettre du département de l'aménagement informant la commune qu'il ne pourra retenir la proportion de 2/3 de loyers libres contre 1/3 de loyers subventionnés, mais ne pourra octroyer que 50% de loyers libres et 50% de loyers subventionnés pour ces trois PLQ.

Conseil municipal

Prochaine séance

Mardi 5 octobre 2004 à 20h30.

L'ordre du jour sera disponible dès le 29 septembre sur notre site Internet : www.vernier.ch

Le coeur des Avanchets a brillé de mille feux

Cette année, la cité des Avanchets a accueilli la fête du 1er Août.

La traditionnelle fête populaire a débuté en fin de journée, au son de la Fanfare municipale de Vernier.

Après la sonnerie des cloches des églises, qui ont retenti dans tout le pays, vint l'heure de la cérémonie officielle.

Les allocutions de Mme Nelly Buntschu, Maire et M. Yves Magnin, Président du Conseil municipal, ont précédé le chant de l'hymne national.

Puis les enfants ont défilé dans les rues de la cité à la lueur des lampions avant que le grand feu d'artifice n'illumine le ciel.















Photos © Frank Mentha



Des livres et des enfants

Avec la rentrée, voici revenu le temps des grandes questions pour les parents. Mon enfant va-t-il apprendre à lire ? Comment l'aider ? Il ne lit pas, comment l'y inciter ?

Nos suggestions de bibliothécaires peuvent vous aider à adopter une attitude plus «zen» face à ces étapes

importantes dans la vie de vos enfants. Alors à tous les parents qui désespèrent de voir leur enfant ouvrir un livre, qu'ils reprennent espoir : rien n'est perdu...

Mais si! mais si! Vous pouvez lui donner le goût de lire!

Commençons par les toutpetits. Savez-vous que l'intérêt pour le livre est à son maximum entre 9 mois et trois ans ? En effet, à cet âge, tous les enfants, tous milieux sociaux confondus,

écoutent, regardent, manipulent et s'approprient les livres qui sont à leur disposition. Dès cet instant, le bébé va rapidement vouloir comprendre, reconnaître les objets sur l'image, les nommer... Cette conquête procure au petit enfant un plaisir manifeste!

Le bébé est sensible aux formes, aux rythmes, aux couleurs, puis, plus tard, aux émotions des personnages auxquels il va s'identifier...

Attention, tout ceci ne peut se faire sans l'aide d'un adulte, dans un climat d'échanges affectifs. Jusqu'à maintenant, on n'a rien trouvé de mieux que les genoux d'un grand!

Pas question, pourtant, de faire la lecture de force aux nouveau-nés : il ne s'agit pas d'un apprentissage précoce de la lecture et il faut s'abstenir de toute directive ou tout geste forçant à écouter!

Alors lisons des livres à nos bébés, parce que si on apprend à aimer les livres quand on est petit, on a plus de chances de devenir un bon lecteur plus tard!



Quant aux plus grands qui n'ont pas «accroché» à la lecture, nous connaissons, pour y parvenir, quelques bons et sûrs chemins encore trop peu fréquentés...

D'abord, laissons-les tranquilles! On peut, en effet, sans le vouloir, éloigner un enfant de la lecture par exemple en lui imposant un livre qui ne lui plaît pas ou en voulant à tout prix lui donner des textes dits «éducatifs». Et bien non! Comme le dit Daniel Pennac dans «Comme un roman», le verbe «lire» ne supporte pas l'impératif, tout comme «aimer» ou «rêver». L'auteur (qui fut longtemps prof de lettres) défend la lecture «pour rien», la lecture gratuite et sans contrepartie. La réconciliation avec la lecture ne se fera que si l'on ne demande rien en échange: pas d'ana-

lyse de texte, pas le plus petit devoir, pas de jugement de valeur...

La plupart des parents vont s'écrier : « tout ça, c'est bien joli, mais... et le programme et les notes ? » Soyons patients et attendons que la peur secrète du livre se dissipe, la peur de ne rien comprendre, de ne pas savoir

répondre aux questions... Attendons que le plaisir revienne, celui des lectures de la petite enfance.

Evitons aussi les jugements de valeur: un enfant à le droit de lire ce qui lui plaît (des bandes-dessinées, magazines, séries dites «bon marché», etc...), même si nous trouvons que c'est une perte de temps, même si cela ne correspond pas à ce que nous aimerions le voir lire!

Ne nous moquons pas de notre enfant s'il lit des histoi-

res un peu «simplettes» ou qui ne sont plus de son âge... Tout ceci est bel et bien de la lecture, il n'y a pas de souslecture et un roman à l'eau de rose n'a jamais tué personne! Tous les enfants se lassent un jour des lectures dites «faciles» et passent à autre chose.

A nous, bibliothécaires, enseignants et parents de semer, mine de rien, quelques bons livres sur leur passage...

> Le secteur jeunesse des bibliothèques communales

* Daniel Pennac - Comme un roman -Paris : Gallimard, 1992



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les bibliothèques...

Qui peut venir à la bibliothèque ?

Les Bibliothèques communales sont ouvertes à TOUS et offrent chacune une section Adultes et une section Jeunesse.

Peut-on venir à la bibliothèque sans être inscrit?

OUI! Vous pouvez par exemple lire le JOURNAL, consulter une encyclopédie ou feuilleter un livre.



Que peut-on emprunter?

DesMAGAZINES, des DVD, des VHS, des CD-ROM, des CD audio, des livres-CASSETTES, et bien sûr des romans, documentaires, albums, BANDES DESSINEES, des livres en langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais), et également des livres en grands caractères.

Comment s'inscrire

(si l'on veut emprunter des documents) ?

Une pièce d'identité valable suffit. Plus la signature des parents pour les enfants.

Combien ça coûte?

L'inscription et le prêt des différents documents sont gratuits, y compris l'emprunt des multimédias!

Quelle est la durée du prêt ? 28 jours

Quand et comment peut-on venir à la bibliothèque ?

(Petite modification d'horaire le lundi à la bibliothèque de Châtelaine)

Avanchet

Dans la galerie marchande

2 022 797 05 55

Bus 10, arrêt Floralies

Bus 9, 29, 52, arrêt Avanchets

Lundi: 15h45 - 19h45 Mardi: 14h00 - 18h00

Mercredi : 14h00 - 18h00 Vendredi : 14h00 - 18h00 Samedi : 10h00 - 12h00

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

2 022 797 16 82

Bus 6, 19, 14, 51, arrêt Henri-Golay

Lundi: 14h00 - 18h00

Mardi: 14h00 - 18h00 Mercredi: 09h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Jeudi: 16h00 - 20h00

Vernier

Rue du Village 57-59

2 022 341 04 91

Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Village

Lundi: 14h00 - 18h00 Mardi: 16h00 - 20h00 Mercredi: 09h00 - 12h00

Jeudi: 14h00 - 18h00

Samedi: 10h00 - 12h00

D'autres questions?

Rendez-vous dans votre bibliothèque où nous serons ravis de vous renseigner...

A bientôt!





Journée de conseils

aux propriétaires de chiens

La **Sème Journée Conseils aux propriétaires de chiens**, qui se déroulera sur la place des fêtes du Lignon, le

Samedi 25 septembre 2004 de 10h00 à 15h00

avec comme les années précédentes, des démonstrations, des conseils et autres informations vous seront donnés par les sociétés canines présentes, sur l'éducation et la conduite de chien, mais aussi par les trois associations invitées :

BIOMILL: pour toute la problématique de l'équilibre alimentaire du chien.

A.H.C.C. (Association des Habitants du Complexe des Combes) qui organise un rallye, ouvert à tous, propriétaires de chiens ou non, qui a pour but la sensibilisation des gens, à la tenue des chiens en laisse par des personnes non-adaptées (enfants-handicapés ou personnes âgées).

> Services communaux



Le départ aura lieu dès 10h00, angle rue du Village-chemin de Sales et son arrivée sur le site de la manifestation au Lignon. Pour d'autres renseignements téléphoner aux 022 341 15 38 ou 022 341 65 66

Le Service Vétérinaire Cantonal qui présentera le Cours Interactif des préventions des accidents par morsures de chien 'PAM GE' destiné aux enfants.

En plus de toutes ses démonstrations, renseignement et activités diverses et à fin d'apaiser votre soif et votre faim, une buvette et des grillades seront à votre disposition.

Pour plus de facilité lignes de bus 7 et 27, arrêt Centre Commercial du Lignon.

Récupération

<u>Déchets encombrants</u> Mardi 5 octobre 2004 <u>Déchets métalliques</u>

Mercredi 6 octobre 2004

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés PET : lundi, mercredi, vendredi PAPIER : lundi, mercredi, vendredi VERRE : jeudi

ORGANIQUES : mardi

Attention:

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la «vignette frigo» n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.



■ Renseignements : Centre d'entretien de Vernier, tél. 022 306 07 00.



Les restaurants scolaires ont reçu

le label Fourchette Verte Junior



Le 26 août dernier, la commune de Vernier a reçu officiellement le label Fourchette Verte Junior et tous les partenaires qui ont œuvré dans ce sens en sont très fiers.

C'est ainsi que la cérémonie s'est tenue au restaurant scolaire de l'école d'Avanchet-Salève en présence de nombreux invités; ces derniers ont pu découvrir le self-service en place depuis juin dernier et ont testé son fonctionnement, toujours au milieu des élèves.

Monsieur Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif délégué a pris la parole en insistant sur le fait que l'enfant demeure au centre des préoccupations. Dans le cadre des restaurants scolaires, la volonté du Conseil administratif a été définie par les trois mots clés suivants : adapter l'existant, conjuguer les talents, ressources et compétences et innover au niveau des repas ainsi que développer l'autonomie de l'enfant.

A relever également la présence de Madame Claude HOWALD, cheffe de service auprès du GIAP, partenaire indispensable à la réussite et au suivi de ce projet.

Puis, un discours émanant de Monsieur Pierre-François UNGER, Conseiller d'Etat et Président de la Fédération Fourchette Verte suisse a été lu et nous avons le plaisir de vous en livrer quelques extraits :

« La Fourchette Verte est un excellent exemple si l'on cherche à illustrer les mutations actuelles que connaît l'Etat dans certains domaines. En effet, ce dernier passe d'un rôle traditionnellement répressif et paternaliste à celui, moins ambitieux dans sa portée mais bien plus respectueux de la personne, consistant à aider le citoyen à prendre ses responsabilités en l'éclairant sur ses choix possibles.

...La Fourchette Verte essaie de montrer par l'acte que les habitudes favorables à la santé vont ou, du moins, peuvent aller de pair avec la joie de vivre, puisque la Fourchette Verte vise «le plaisir à table». Avec cette façon de faire, au lieu d'imposer, on propose aux professionnels responsables d'adhérer et de participer à une démarche de promotion de la qualité, qui offre au consommateur le choix d'un comportement positif pour sa santé. Le label Fourchette Verte est donc attribué aux établissements qui en font la demande et qui peuvent prouver qu'ils respectent les 3 critères...



M. Thierry Apothéloz, conseiller administratif; M. Jean Simos, représentant de la Fédération Fourchette Verte, Mme Anne Etienne-Nagy, responsable du service communal de la petite enfance et Mme Marie-Pierre Theubet, diététicienne au SSJ



D'abord initiative purement genevoise, la Fourchette verte a su dépasser les limites cantonales et essaimer dans tous les cantons romands et le Tessin, en regroupant les sections cantonales sous l'égide de la Fédération Fourchette Verte suisse, que j'ai l'avantage de présider, et avec le soutien financier appréciable de la fondation nationale Promotion Santé Suisse.

Parallèlement à cette expansion géographique, la Fourchette verte travaille aussi à l'extension de son contenu en



enrichissant la palette de son offre vers des catégories spécifiques d'établissements et de consommateurs. Ainsi, la naissance en 2003 de la Fourchette Verte Junior, qui s'intéresse plus particulièrement au trésor le plus précieux de notre pays, sa jeunesse, ne peut que nous réjouir. Je tiens donc à féliciter la commune de Vernier et en particulier ses autorités pour votre démarche d'obtention du label Fourchette Verte Junior qui montre on ne peut mieux votre souci du bien-être des écoliers fréquentant les établissements scolaires situés sur le territoire communal. »

Les diplômes Fourchette Verte junior ont été remis par Madame Marie-Pierre THEUBET, diététicienne au SSJ, et seront accrochés dans chaque réfectoire. De vraies fourchettes aux manches verts ont été distribuées à cette occasion.

Afin que chacun puisse mieux appréhender ce dossier, les parents des enfants recevront prochainement un dépliant explicatif.

Photos © Frank Mentha







Patchwork Vernier 2004

Du 2 au 31 octobre prochain, la Maison Chauvet-Lullin abritera une exposition inédite de patchwork

Le thème de ce concours national : L'Or bleu, se référant à l'Année internationale de l'eau douce 2003, a su inspirer les créations les plus diverses avec 167 inscriptions.

Les membres du jury issus du monde des arts - venus des cantons de Berne, Valais, Saint-Gall, Neuchâtel et Genève - ont eu la difficile tâche de choisir parmi 135 travaux photographiés lors de la première sélection, puis parmi 77 œuvres textiles au cours de la sélection finale



Arc d'eau 2004, Christa Dallinger, Zürich

Patrice Plojou

C'est le 2 octobre 2004 à 14h00 que s'ouvriront les portes de la Maison Chauvet-Lullin pour inviter le public à venir admirer les 57 quilts, d'un format commun de 100 x 100 cm, qui feront l'objet de cette exposition.

En arrivant à Vernier-Village, en bus ou en voiture, laissez-vous guider le long de la rue du Village par les banderoles et oriflammes qui vous mèneront dans ce magnifique lieu d'exposition.

Piscine du Lignon: horaire d'hiver

Piscine du Lignon

Lundi 11h-13h30 et 16h30-20h30 Mardi, jeudi, vendredi 9h30-13h30 et 16h30-20h30 Mercredi 9h30-20h30 Samedi et dimanche 9h30-17h

Minigolf

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 16h30-19h45, fin des locations 18h30 Mercredi 12h-19h45, fin des locations 18h30 Samedi 12h-17h45, fin des locations

16h30 Dimanche 11h-17h45, fin des locations 16h30







On vote le 26 septembre sur des questions importantes

OUI (Naturalisation ordinaire et sur la naturalisation des jeunes étrangers de la deuxième génération) Cela concerne des indigènes, ils sont nés en Suisse, ils ont suivi ou suivent leurs écoles en Suisse, ils travaillent en Suisse. Il n'est pas logique de leur refuser l'accès à une citoyenneté pleine et entière. Il est particulièrement frustrant pour ces jeunes de se voir constamment appelés à mieux s'intégrer et de ne pas leurs faciliter la naturalisation tant sur le plan administratif que financier.

OUI (Acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération) Cela concerne des indigènes nés en Suisse, de parents nés en Suisse qui ont suivi leurs écoles en Suisse, qui travaillent en Suisse, ces enfants de la 3^{ème} génération sont Suisses!

Ils doivent acquérir la nationalité de leur pays, la Suisse, à la naissance comme cela se pratique naturellement, normalement, logiquement dans la plupart des pays d'Europe.

La Suisse renforcera ainsi sa démocratie puisque tous les indigènes pourront participer à la vie politique.

OUI AUX SERVICES POSTAUX POUR TOUS Pour la garantie d'une fourniture de prestations postales de qualité correspondant aux besoins de toute la population Suisse et à toutes les entreprises des plus grandes aux plus petites:

Pour le maintien d'un réseau d'offices de postes sur l'ensemble du territoire, de Pedrinate (TI) à Bargen (SH) et de Chancy (GE9 à Müstair (GR) :

Pour le droit des communes de participer aux décisions.

La raison précise pour laquelle plusieurs opérateurs doivent distribuer le courrier nous échappe. Mais une chose est sûre : les grands centres où l'opération est rentable seront pris d'assaut par les privés et notre poste n'aura plus que les miettes non rentables et les tarifs augmenteront!

OUI, ENFIN, AU CONGE MATER-NITE c'est un OUI en faveur des familles. En cas de maternité de nombreuses femmes, la majorité, n'ont pourtant droit qu'à trois semaines de congés payés alors qu'elles n'ont pas le droit de travailler pendant les huit semaines qui suivent leur accouchement.

C'est un OUI en faveur des enfants qui ont tous droits à un bon départ dans la vie, leur mère doit donc pouvoir s'en occuper sans soucis financiers.

C'est un OUI qui permet de mieux concilier travail et famille. Les enfants constituent le futur de la Suisse. Seulement voilà, le nombre de naissances ne cesse de chuter, notamment parce que les parents doutent de parvenir à concilier travail et famille

OUIAL'INTERDICTION DE VENTE A L'EMPORTER DE BOISSONS ALCOO-LISEES PAR DISTRIBUTEURS AUTO-MATIQUES ET DANS LES STATIONS SERVICES. Une telle interdiction contribuera à réduire la consommation d'alcool de certains jeunes et à donner un signal fort en matière de prévention de l'alcoolisme.

NON A LA MODIFICATION DE LA LDTR (Loi démolitions, transformations, rénovations de maisons d'habitations) proposée par les milieux immobiliers qui vise à calculer les loyers des appartements en fonction de leur surface en mètres carrés ce qui aura pour conséquence une hausse des loyers pour de très nombreux locataires. A Genève le logement, même HLM, est déjà trop cher.

LES SOCIALISTES RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Case postale 721 Téléphone : Téléfax : E-Mail : 1214 Vernier 022.797.42.44 022.797.42.46 pdc.vernier@span.cl

Le Lignon: un contrat de quartier en péril?

Le projet d'un contrat de quartier du Lignon nourrit un débat animé au sein du Conseil municipal de Vernier.

Le PDC soutient un projet de ce type qui tend à donner une réponse aux nouveaux problèmes de société auxquels nous sommes confrontés.

Mais quelle forme et quelle dimension devons nous lui donner et, surtout, quelles ressources pouvons-nous lui allouer?

Il convient de rappeler que bien qu'initiateur de ce projet l'Etat de Genève s'est peu à peu retiré de celui-ci, ne nous laissant plus que de vagues promesses de collaborations ponctuelles!

Comment cependant imaginer qu'un tel contrat puisse être mené à bien sans la représentation et le soutien inconditionnel d'acteurs aussi essentiels que la police, l'instruction publique, etc. ?

Nous nous battons pour réaliser un contrat de quartier efficace et enten-

dons défendre <u>une structure financière</u> <u>adaptée à nos moyens</u>.

En l'état, ce projet n'est plus financé que par nos deniers.

Si le principe est déjà discutable et discuté, nous nous devons de redimensionner ce projet en regard de nos moyens.

Le Conseil administratif, lui, s'est contenté d'espérer d'hypothétiques plus-values fiscales ou économies sur les charges de fonctionnement, voire encore, en désespoir de cause, de recourir à la diminution de la fortune nette de notre commune.

Quelle candeur au regard du climat conjoncturel et de l'état des finances communales, dont les charges de fonctionnement sont en constante augmentation depuis 1998!

Quel aveu d'impuissance de ne pouvoir proposer qu'une diminution de la fortune nette de notre commune pour assurer son fonctionnement! Le PDC se battra pour un projet redimensionné, au financement adéquat et d'une durée déterminée afin d'être en mesure d'évaluer l'impact de celui-ci avant d'envisager de pérenniser une telle opération.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos commentaires, suggestions et propositions car un tel projet ne saurait se concevoir sans l'appui et la consultation de tous.

Pour le PDC :

Pierre Terry Conseiller municipal pierre.terry@bluewin.ch

Andrea Versteegh Conseillère municipale andrea@versteegh.ch

Yves Magnin
Président du Conseil municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Quel est le projet de contrat de quartier en cause ?

Budgété à CHF 180'000.- par an, ce projet a pour objectif d'associer des habitants du quartier du Lignon à des acteurs privés et/ou publics en vue de concevoir et de réaliser des actions de proximité visant à améliorer leur cadre de vie. Quatre groupes de projets devraient se répartir les domaines suivants :

1) La prévention de la délinquance et la sécurité publique.

L'action sociale, l'insertion et l'emploi.

3) L'éducation, les loisirs, les sports et la culture.

4) L'habitat et le cadre de vie.

Un comité de pilotage sera chargé de diriger les groupes de projets. Une permanence assurera la visibilité du concept.

Un organisme tiers évaluera l'impact des actions réalisées.

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21, Tél. au 022 306 06 22 ou e-mail: culture-information@vernier.ch

A vendre

- Pousette double avec protection pluie (1 enfant devant, l'autre derrière), marque Quinny, très peu utilisé, prix achat CHF 450 .--, prix vente CHF 250 .-- . Tél. 076 381 03 01 .
- Chambre enfants (style rustique) : lit + matelas 120 x 190; armoire 2 portes, commode 3 tiroirs, table de nuit, excellent état, CHF 600 .--. Tél. 022 796 04 17.
- Vêtements d'enfants, garçon tailles 68 à 98 ou à échanger contre vêtements filles tailles 74 à 110. Tél. 022 341 31 65.



PARKING ASSURE GRATUIT

LE FIT SYMPA!!!

OUVERT 7JOURS /7

ABONNEMENT 12 MOIS

CHF 790.-

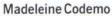
TOUTES HEURES TOUTES PRESTATIONS

PODOLOGIE-PEDICURIE REFLEXOLOGIE

Cabinet de podologie 34 - 35 av. du Lignon 1219 Le Lignon

Valérie Toscanini 022 796 94 24

Soins pédicuraux Semelles orthopédiques Soins à domicile



Réflexologie le vendredi Appeler le soir 022 796 80 54

Nouveau à Vernier !!!

Garage Baud

Mécanique & Electricité-autos

Antipollution essence Antipollution diesel

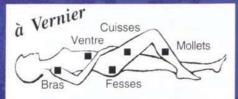
98. 159.-

Service intermédiaire dès Préparation & présentation de votre véhicule à l'expertise

249.

Tél. 022 341 42 62

Rte du Nant d'Avril 12 1214 Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé. 1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3e - 1214 Vernier Tél. 022 341 04 61



Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Plutôt que des somnifères, yotte spécialiste. prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.

1219 Genève-Châtelaine Tél. 022 796 94 50

Robert Vuillaume SA Menuiserie - Charpente

4, ch. des Eglantines **Podologue** Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots 1214 Vernier 022 341 01 00 076 527 34 55

> Soins pédicuraux Semelles orthopédiques Réflexologie, Reiki, agréée ASCA



Verniolans, le 26 septembre 2004 votez deux fois

NON aux naturalisations en masse.

Les intitulés sont un leurre

Les termes de deuxième et troisième générations sont abusifs. Les jeunes étrangers qui ont juste effectué cinq années de scolarité obligatoire en Suisse sont considérés de deuxième génération même s'ils sont nés à l'étranger. Les enfants ce ceux-ci sont du coup de la troisième génération et naturalisés automatiquement

Pas de droit du sol

La naturalisation automatique est l'introduction du droit du sol « à la francaise » dans notre pays.

Antidémocratique, c'est une manière de court-circuiter la souveraineté communale. A la vue des ravages que fait le communautarisme, créé par le droit du sol, chez notre grand voisin cette proposition est inacceptable.

Naturalisations en masse

Entre 1990 et 2002, environ 250'000 étrangers ont été naturalisés en Suisse. La loi actuelle facilite déjà l'accès à la nationalité suisse pour les ieunes ayant effectué leur scolarité obligatoire chez nous.

Ce que nous propose d'accepter le Conseil Fédéral le 26 septembre prochain n'est que le moyen de faire baisser artificiellement le taux d'étrangers vivant en Suisse dans les statistiques.

Pour des naturalisations démocratiques

A contrario de ce que nous propose le Conseil Fédéral, l'U.D.C. lance une initiative afin de rendre aux citoyens la liberté de choisir ceux qu'ils veulent bien accepter dans leur communauté. Pour la signer ou pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter.

> Antoine Bertschy Conseiller municipal a bertschy@hotmail.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Cela s'est passé à Vernier

Souvenirs d'une tradition agricole

Le territoire verniolan a d'abord été une région d'agriculture dans laquelle on vivait, parfois difficilement, du produit de la terre. Durant tout l'Ancien Régime, les paysans verniolans, tour à tour savoyards, bernois ou genevois, ont connu l'ordinaire du monde agricole européen : travail pénible, production aléatoire, revenus incertains. Sans oublier les impôts, dîmes et autres gabelles qui ne laissent que le strict minimum pour vivre, les corvées dues au seigneur local, ou les périodes de troubles qui ravagent fermes et champs et voient les troupeaux razziés par la soldatesque.

Si l'on en croit un texte de 1668 « le sol (de Vernier) est stérile et ne produit que du seigle » et « Le Rhône (...) ravage chaque année une bonne partie des vignes ». Tout cela explique donc que la paroisse ne « compte que 25 feux dont les habitants sont plus pau-



L'ancienne poste de Vernier, vers 1



La rue du Village et l'école à la fin du XIXe siècle

vres que riches »...

Avant que les techniques de culture puissent assurer une certaine régularité des récoltes, les périodes de disette sont également monnaie courante. On voit par exemple, en 1772, des communiers de Vernier s'inquiéter d'une augmentation des prix du blé, due à deux ans de difficultés climatiques (pluies et grêle), qui contribue à affamer littéralement les familles du village. L'élevage est également soumis à de redoutables épizooties qui déciment le cheptel, comme c'est le cas notamment durant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

A Vernier comme ailleurs, l'amélioration progressive des conditions de travail, la mécanisation et la diffusion des produits phytosanitaires transformeront en quelques décennies le visage de l'agriculture. Mais l'urbanisation du village, même contrôlée et pratiquée avec discernement, la réduction progressive des terrains cultivés aux alentours et la diminution du nombre d'exploitations font que Vernier ne peu plus, aujourd'hui, être considéré comme « agricole ». Même s'il est encore possible d'y voir parfois un troupeau de vaches avec, en toile de fond, la cité du Lignon. Comme une saisissante image résumant quelques siècles d'histoire communale.

Texte tiré du livre «Vernier Une Histoire en images», édition Commune de Vernier

Cette «Page historique» est ouverte à toute personne désireuse de faire partager à nos lecteurs le récit d'un fait ou d'un lieu ayant trait au passé de notre commune.



L'Echo de Vernier prépare son prochain

spectacle



Votre troupe communale vous propose du 25 février au 18 mars 2005, «ONCLE VANIA» d'Anton TCHEKHOV.

Pour le «Théâtre de Vernier» la saison 2003-2004 s'est montrée fort positive. Les représentations d'«Arsenic et vieilles dentelles» ont attiré un très nombreux public. Il est gratifiant pour les comédiens, le metteur en scène, le décorateur d'avoir devant soi des salles bien remplies et des spectateurs qui ont du plaisir tout au long de la soirée.

Nos remerciements s'adressent à nos autorités et à celles et ceux qui, dans les divers services communaux concernés, nous apportent leur aide et leur soutien. Sans cet apport matériel, nous ne pourrions pas durer. Car c'est avec nos seules forces que nous devons équilibrer un budget de plus de trois dizaines de milliers de francs. Voilà pourquoi nous proposons trois semaines et demie d'affiche. Ce sont nos spectateurs et consommateurs de la buvette qui, par leur venue, nous permettent d'être encore là. Merci à tous : parents, amis ou inconnus.

Ce spectacle 2004, nous avons pu l'offrir à une oeuvre caritative : ACHALAY. Cette association travaille dans le domaine social et est présente

dans divers pays d'Amérique centrale. Les bénéfices de la soirée ont permis d'offrir une contribution verniolane à des déshérités lointains. Nous sommes toujours partants pour examiner tout projet que l'on nous soumettrait.

De plus, nous avons eu l'insigne honneur de recevoir le «Mérite verniolan» 2003. Cette distinction va nous conforter dans notre désir de faire briller notre petite étoile dans le ciel culturel de notre commune.

C'est dans ce but que nous avons mis en répétitions pour 2005 une oeuvre qui devrait satisfaire celles et ceux pour qui l'«Arsenic» n'était pas trop digeste. Il s'agit d'«Oncle Vania», d'Anton Tchékhov. Vu les dates fort précoces des fêtes de Pâques, nous commencerons notre série de représentations en fin du mois de février déjà. Nous allons vous en parler dans les colonnes d'«Actualités-Vernier» tout au long des mois qui viennent.

Une dernière chose avant de vous quitter: les personnes qui désireraient nous épauler dans des tâches <u>de logistique</u> peuvent contacter Albert Morard, tél.: 022 734 39 64. Des renseignements vous seront fournis avec le sourire!

Albert MORARD

Club athlétique de Vernier

Société de gymnastique pour tous vous propose ses cours selon les horaires suivants pour la saison 2004-2005

ATHLETISME

A l'école de Vernier-Place

Lundi:

6 à 9 ans : de 17h00 à 18h30 dès 14 ans c.l : de 18h30 à 20h00 Jeudi:

de 10 à 13 ans : de 17h30 à 19h00 dès 14 ans c.II : de 19h00 à 20h30

GYMNASTIQUE GENERALE

A l'école des Ranches

Lundi:

Parents -enfants : de 16h30 à 17h15 Parents-enfants : de 17h15 à 18h00

Vendredi:

Enfantine: de 16h30 à 18h00

RENSEIGNEMENTS

Club Athlétique de Vernier Case Postale 539 - 1214 Vernier Tél. 022 341 54 14



Echo des clubs d'aînés

Une journée au centre aéré

Notre commune a mis à disposition des aînés un bus qui a pris les membres devant leurs clubs respectifs, pour les amener au centre aéré des Evaux. Nous sommes arrivés là-bas vers 11h15, nous avons été accueillis par les enfants et leurs moniteurs, ceci très chaleureusement.

En arrivant, nous avons eu la joie d'entendre un accordéoniste qui joue des airs de notre époque, il est même accompagné d'un chanteur, qui joue également de l'harmonica.

Tout d'abord, chaque aîné peut se faire photographier accompagné de

l'enfant qui restera auprès de lui.

Nous buvons un apéritif servi par les enfants, le dîner suit, très bon et copieux, toujours apporté par nos jeunes « serveurs », qui ont beaucoup d'égards envers nous les aînés, ceci avec une politesse exemplaire.

Après le repas, nous changeons de place, et nous allons vers le lieu où nous assistons à un spectacle. Les artistes sont des chanteurs, des danseurs, des jongleurs, des magiciens, des dresseurs d'animaux, qui eux sont en cage et déguisés comme il se doit, c'est un superbe spectacle joué avec

grâce, mais aussi avec un petit air sérieux. Bravo les enfants! Nous garderons de cette journée un

souvenir merveilleux.

Merci à tous les enfants, sans oublier leurs moniteurs et organisateurs de cette manifestation.

Merci également à notre commune.

Les aînés reprendront leur bus vers 17h en pensant à cette journée bien remplie, grâce à ces enfants si attentionnés.

Y. Tornare



Tous les habitants retraités du quartier des Libellules sont invités à participer au prochain café-croissant le jeudi 30 septembre 2004 de 9h à 10h30.

Un représentant de la police de proximité de Vernier viendra présenter son travail et répondre à vos questions.

Renseignements:

Bureau social des Libellules, 022 420 15 00 (le matin) ou CAD, 022 420 42 80.



Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale Rue du Grand-Bay 21 1220 Avanchet Corresp. : C.P. 141 1211 Genève 28 Tél. 022 796 19 98 Ouverture le mardi de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare Av. de Crozet 39 1219 Châtelaine Tél. 078 831 50 40 Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

Mme Jacqueline Julien Ch. de l'Usine-à-Gaz 10 1219 Le Lignon Tél. 022 797 13 97 Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

Club des aînés du Lignon

Direction collégiale Av. du Lignon 50-53 1219 Le Lignon Tél. 079 767 41 21 Ouverture les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, animation principale le mercredi.

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier Ch. de Champ-Claude 6 1214 Vernier Tél. 022 341 03 48 Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.



Et si vous appreniez à vous défendre

en douceur

Cours de self-défense pour seniors

Anxiété, peur et affaiblissement des capacités physiques sont les risques majeurs rencontrés à un âge avancé. C'est dans un esprit de prévention que le cours de self-défense pour seniors est organisé tous les mercredis de 9h30 à 11h à l'école de la promenade de l'Europe, aux Charmilles.

La self-défense un moyen de parler de nos peurs

Les cours sont donnés par Roger Perriard et Touria Cao, monitrice et travailleuse sociale dans le paramédical. Complémentaires dans leurs approches, ils commencent par une discussion générale allant de la diététique à des conseils pratiques pour prévenir le vol à l'arraché ou par effraction. Pour chaque situation, Roger Perriard recommande la vigilance: «Quoi qu'il arrive, il y a quelque chose à faire. Ce n'est pas la technique qui importe mais le mental. Il s'agit de se déconnecter de l'agresseur en gardant son calme». Facile à dire, mais lorsque des inconnus essaient de rentrer par effraction, il est difficile de rester zen. Une participante de plus de 80 ans raconte que des personnes ont tenté de rentrer par force dans son domicile. Grâce aux cours de self-défense, elle a



eu le réflexe de demander de l'aide en criant et en appelant la police rapidement. Apprendre à s'exprimer en situation d'agression verbale ou physique est le premier moyen pour déstabiliser l'agresseur. Aussi, il est conseillé de poser un judas, une chaînette et un verrou de sécurité à la porte d'entrée pour ne pas ouvrir à des visiteurs inconnus.

Des mouvements simples et adaptés

La self-défense a pour origine un art martial japonais, le ju-jitsu. Pour les

seniors, il a été simplifié et réduit à des mouvements tels que la chute, la saisie de poignets en cas de vol de sac à main et d'autres gestes qui permettent d'acquérir des réflexes de défense. Ces exercices physiques permettent aussi de trouver un meilleur équilibre postural pour rester debout sans se fatiguer, lorsqu'aucune place assise n'est disponible dans le bus, par exemple.

Pour tous renseignements : Roger Perriard, tél. 079 402 62 80 www.ju-jitsu-meyrin.com

Danse et stretching pour adultes

Cours de danse (ballet jazz)

Débutant/moyen, le mercredi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15 Moyen/avancé, le jeudi de 18h15 à 19h30. Prix CHF 44.- par mois

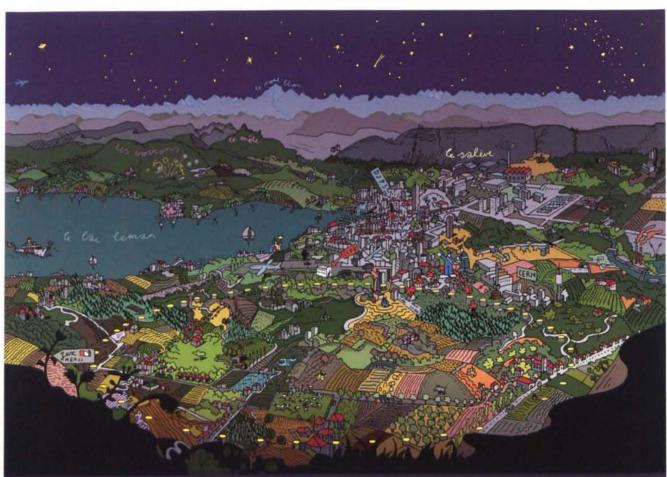
Cours de stretching tous niveaux

Jeudi de 19h30 à 20h30 Ecole du Lignon III. salle de rythmique II Prix CHF 40.- par mois.

Renseignements et inscriptions:

Mme Doris Gerber, av. du Lignon 17, 1219 Le Lignon, tél. 022 796 46 63.





CINQUANTE ANS DU CERN: RECETTE DE BASE





FAITES CHAUFFER DES MILLIERS DE CERVEAUX DANS UN BAIN ADEQUAT



AJOUTEZ-Y PAS MAL D'OUTILS SOPHISTIQUES ET UN MAXIMUM D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS TRÈS QUALIFIES

LAISSEZ MIJOTER PENDANT 50 ANS POUR OBTENIR UN LH C= OUE VOUS ENTERREZ DELI-CATEMENT... eno.

WUN GRANS COLL!

... IL VOUS PERMET-TRA UN JOUR DE COMPRENDRE LES



JOURNÉE «PORTES OUVERTES» AU CERN LE 16 OCTOBRE, INFO: www.cern.ch/CERN50/openday





Le CCPD de Genève-Cointrin est le nouvel outil à disposition des forces de sécurité franco-suisses destiné à favoriser l'échange d'informations et à développer toutes les formes de collaboration policière et douanière entre nos deux pays.





EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNES GENEVOISES DE

LE 29 SEPTEMBRE2004

L'ILLUMINATION DE L'ANNEAU DU CERN, UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT DE JUSTICE, POLICE ET SÉCURITÉ DU CANTON DE GENÈVE

















AU RECTO, CROQUIS PANORAMIQUE PRIS D'UN AVION SURVOLANT LA STATION DE LA TÉLÉCABINE DE CROZET PAR ALOYS À LA FIN DE L'ÉTÉ 2004



Les ateliers de la sécurité routière

Samedi 12 juin 2004, l'Association des parents d'élèves de Vernier-Vilage (APEVV) a organisé, avec la collaboration de la Commune de Vernier, une matinée consacrée à la prévention routière à l'attention des élèves du village. Les «Ateliers de la sécurité routière» sont proposés par la Commission Sécurité routière et l'administration de la Section genevoise du TCS et se fixent comme objectif de permettre aux enfants de découvrir les dangers de la route sous une forme ludique.

91 enfants de la 1 ère à la 6 ème primaire se sont inscrits pour participer à cette manifestation. Une vingtaine de parents bénévoles se sont joints à nous afin d'accompagner les enfants sur le parcours. Leur présence nous a rendu un grand service, merci à eux.

8 postes étaient au programme de cette matinée : gymkhana, parcours Police, angle mort, réflexe vélo, théorie vélo, sécurité passive, traversée de la route et le freinage d'urgence. Ces postes étaient animés par la BPA, brigade de prévention routière de la police et des membres du TCS.

Tout s'est très bien déroulé et les enfants, comme les adultes, ont beaucoup apprécié les diverses explications théoriques complétées par des expériences pratiques.

En conclusion, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste, l'usager de la route doit bénéficier aujourd'hui d'une excellente formation et le principe de





commencer cette formation jeune ne peut que l'aider pour l'avenir.

C'est pourquoi, nous espérons pouvoir renouveler cette expérience tous les deux ans afin que les enfants qui n'ont pas eu la chance d'y participer cette année puisse profiter de l'expérience de professionnels au moins une fois pendant leur scolarité.

Pour l'APEVV :

Brulhart Fabienne (vice-présidente)

Ruffieux Sébastien (président)



Devenez sociétaire Raiffeisen et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ► Compte privé sans frais!
- ► Carte de crédit et Maestro gratuite la 1ère année
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1 Tél. 022 930 91 91



Ecole BER Genève

Nouveau: 6° spécialisée
Classes du CYCLE et
10° degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie
Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Centre ville
effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Expert en assurance

Băloise assurances Agence Générale Genève Rive-Droite Rue de Lyon 87 1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37 Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE-PEINTURE-PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43 Fax 022 341 67 72 Natel 079 203 99 62



2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G.FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste Aménagements extérieurs Entretien Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

L'été de l'Avenir accordéoniste

Cet été, pendant que la plupart des musiciens de l'Avenir se prélassaient au soleil, les directeurs de notre société ont organisé un camp musical et sportif : le « Camp Musicool ».

Cette année, le lieu choisi se situait dans le Jura, plus précisément à Villers-Le-Lac (Franche-Comté), à deux pas du Saut du Doubs.

Pour l'occasion, 17 jeunes musiciens de tous horizons se sont réunis pendant une semaine afin de travailler tous ensemble des pièces inédites spécialement composées ou arrangées pour leurs instruments (accordéons, clarinette, violon, claviers, percussions...)

Le programme concocté par nos chefs d'orchestre et par les moniteurs du Centre de Vacances Evasion Tonique s'est déroulé de la façon suivante :

Les matins, après un copieux buffetpetit déjeuner : 3 heures de travail en orchestre, sous la direction de Sylvie et Daniel. Les styles de morceaux appris étaient aussi variés que possible, allant du Baroque (J.-S. Bach, W. A. Mozart) au folklore irlandais en passant par le Kletzmer, l'improvisation, la musique moderne avec boîte à rythme, la musique de genre...

Les après-midi, après un repas réparateur de spécialités locales (saucisses de Morteau, feuilletés aux champignons, cancaillotte, succulents desserts aux fruits des bois...), ont été consacrés aux activités sportives proposées par des moniteurs sportifs : VTT, canoë-kayak, accro-branches, randonnée, piscine.

Les soirées, une fois le jeu-apéritif et le repas terminés, étaient animées par les moniteurs du centre d'Evasion Tonique. Au programme : karaoke, concours de pétanque, disco, spectacle, soirée marocaine...

Bref, vous pouvez aisément le comprendre, la semaine a été riche en émotions diverses et les musiciens ne se sont pas ennuyés une seconde, surtout qu'ils bénéficiaient de temps libre leur permettant d'organiser de petits concerts privés dans les chambres!

Le camp s'est terminé par un concert offert aux parents et aux clients du centre de vacances, permettant ainsi de se rendre compte du travail accompli lors de cette folle semaine. En outre, plusieurs des musiciens ont préparés spontanément pour l'occasion de petits pièces en solo, duo ou trio (Amélie Poulain, Natschka, Mon Amant de St-Jean...).

Dès la fin du camp, de nombreux participants ont souhaité renouveler l'expérience l'année prochaine. A tel point que Sylvie et Daniel se sont remis sur la brèche et nous pouvons déjà vous annoncer qu'un camp ouvert à tous les jeunes musiciens (10 à 17 ans) sera organisé au même endroit la 2^{ème} ou 3^{ème} semaine de juillet 2005. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter notre site www.baiana-split.ch ou vous renseigner au 022 782 05 89.

Sylvie BOSSI

L'école de musique

- > 5 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin
- > Age : de 6 ans à ...99 ans !
- > Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons
- > Examens, auditions, concerts
- > 4 orchestres de différents niveaux
- > 34 leçons par année
- > CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par année)
- > Taxe d'inscription : CHF 50.-.

INSCRIPTIONS : TOUTE L'ANNEE Attention : Il ne reste plus que quelques places à Vernier-Village.

Possibilité d'ouverture d'une classe au Lignon : si vous êtes intéressés à prendre des cours au Lignon, contactez-nous.

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD tél. 022 782 05 89 sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX tél. 021 825 40 09 ou tél. 078 744 50 71 www.baiana-split.ch



Concert

Ca bouge à la fête de paroisse

Vendredi 22 octobre des 18h

Ouverture des stands : bric à brac, marché aux légumes, fleurs et confitures, jeux pour petits et grands, pêche miraculeuse, tombola, artisanat, pâtisseries, marché camerounais

Dès 19h30 : fondue avec jeux et musique

Samedi 23 octobre dès 9h

café/croissants, bric à brac, marché aux légumes, fleurs et confitures A midi raclette au Carnotzet A 14h ouverture des autres stands Dès 17h Jazz avec The Old Timers

Dès 19h Spaghettis pesto ou bolognaise

Dimanche 24 octobre à 10h

Culte petits et grands Aubade musicale Ouvertures des stands à 11h Repas de midi : salade mêlée, rôtis, gratin et haricots verts Clôture de la fête à 15h.

Réservez votre week-end

Paroisse Protestante de Vernier 3 chemin de Sales

FE DE L'INDÉPENDANCE

En exclusivité à Vernier Grande soirée avec le célèbre chanteur

BAAZIZ

Le samedi 2 octobre 2004 à 21h

À la salle communale des Avanchets Prix d'entrée adultes CHF 30 .-membres CHF 20 .-étudiants CHF 20 .-- .

Buyette et petite restauration Parking Balexert-Personnel

Renseignements: www.maghreb-culture.ch 078 738 14 26

Bourse aux vêtements

Adresse : école de Vernier-Place Ouvert tous les mardis de 14h00 à 17h00 et le 1er mardi du mois de 14h00 à 19h00

Fermé pendant les vacances scolaires.

Tél. 079 443 57 50 pendant les heures d'ouverture

Mini-volleyball et psychomotricité

Introduction à la pratique du mini-volleyball

Sous la direction d'un professionnel de la psychomotricité, l'objectif du cours est de développer les compétences générales de jeu, en lien avec la pratique du volleyball.

En développant la motricité, les habiletés, les coordinations, l'équilibre chez les enfants.

En abordant la relation aux autres, à une équipe, notions de collaboration, de partage...

Garçons et filles dès 9 ans tous les mercredis (période scolaire) de 16h à 17h30

à la salle de sports de l'école Henri-Dunant, av. Edmond-Vaucher 20.

Organisation Genève-Elite Volleyball

Renseignements et inscriptions: Marco De Monte tél. 022 345 11 62 E-mail: mdemonte@geneve-elite-volley.ch



L'Arbre à jouets



Voilà plus d'une année que la Ludothèque « L'Arbre à jouets » a été mise en terre dans les locaux de la paroisse protestante d'Aïre - Le Lignon.

Après notre premier bilan et inventaire notre équipe est prête à vous accueillir à la réouverture pour l'année scolaire 2004 - 2005 qui a lieu le lundi 13 septembre 2004 dès 15h00.

Nous sommes heureux de compter parmis nous 60 membres et nous avons pour le bonheur des petits et grands mis à votre disposition une sélection de nouveaux jeux.





Les heures d'ouverture sont les suivan-

Lundi de 16h00 à 19h00 et Jeudi de 15h30 à 18h00 Fermé durant les vacances scolaires

Nous mettrons tout en oeuvre afin de pouvoir répondre à vos désirs et besoins et sommes ouvertes à toutes suggestions et nouvelles idées. N'hésitez pas de nous en faire part lors de votre prochaine visite à la ludothèque ou par téléphone au 079/401.51.04.

N'oubliez pas que le 25 septembre 2004 nous participerons au Marché

des Associations qui aura lieu sur la place du Lignon, venez nombreux.

Dans l'attente de vous revoir à « L'Arbre à jouets », toute l'équipe vous souhaite à tous, petits et grands une excellente rentrée scolaire.

L'Arbre à jouets Ludothèque d'Aïre – Le Lignon M.-F. Casto, A. Versteegh, H. Leubaz, S. Moser, F. Cantin, A. Petit, G. Zanone, J. Monnier, G. Felicissimo, C. Kolly.

Amies gym de Châtelaine

Rejoignez cette petite société de gym dames, à la salle de gymnastique de l'école des Libellules, le mardi de 20h30 à 22h.

Cotisation annuelle CHF 75 .- .

Renseignements: Eveline Berdoz, présidente, tél. 022 797 04 20, natel 079 467 82 80 ou sur place lors des leçons. 3 leçons d'essai offertes!



Des dictées pour réfléchir au respect

Dans le cadre de la campagne «le respect, ça change la vie», venez participez aux «Dictées du respect» au

Centre commercial de Balexert les 22 et 23 septembre 2004

Mercredi 22 septembre à 15h30

occupation des places à 15h

Dictée écoliers

lue par Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge de l'Instruction publique

Ecoliers genevois de 5P et 6P Écoliers vaudois du Cycle de transition Ecoliers français de CM1 et CM2

Jeudi 23 septembre à 19h

occupation des places à 18h30

Dictée tout public

lue par Monsieur Jean-Luc Bideau, comédien

Dictées rédigées par Monsieur Robert-F. Rudin, alias Trinquedoux, écrivain genevois. Bus 9-10-29-51 et 52, parking 2h gratuit







En septembre et octobre

à l'Alibi

Pour les 10-15 ans

TOUS les mercredis ouverture de 10h à 18h avec repas à midi

VENDREDI 17 septembre, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard

SAMEDI 18 septembre Fête au Village (de 10h à 17h à la rue du Village)

VENDREDI 24 septembre, repas ouverts à toute la population. Ces repas ont lieu en collaboration avec l'ABARC, au BARAC, petite maison de bois située à la Via de Coisson, au centre du village. Inscription conseillée.

VENDREDI 1er octobre : repas au local d'accueil du Cycle du Renard

VACANCES SCOLAIRE du lundi 11 octobre au vendredi 15 octobre, de 10h à 18h avec repas à midi sur inscription à CHF 5 .-- .

JEUDI 14 octobre : sortie en VTT

Petit rappel de nos horaires

Du lundi au vendredi de 16h à 18h Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas Contact et Info : tél. 022 341 04 08 ou

mq.vernier@fase.ch

La ludothèque de Châtelaine fête ses 25 ans

Venez souffler ses 25 bougies et jouer avec nous!

Samedi 25 septembre 2004 de 13h00 à 17h00 sur la place de Châtelaine

Animation Festijeux-jeux géants traditionnels et insolites

Maquillage

Troc de jeux et jouets

Gâteau anniversaire





Garage du Lignon

Dreams unlimited

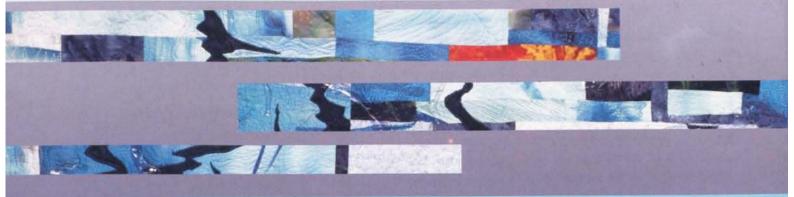
Emil Frey SA Genève Route du Bois des Frères 46 1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15 chrysler.geneve@emilfrey.ch www.emil-frey.ch



Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!

Maison Chauvet-Lullin Rue du Village 57 Vernier - Genève Bus n° 6-19-52



Exposition du 2 au 31 octobre 2004



